La norme linguistique entre pratique discursive réelle et attitude sociale

Ioana-Crina COROI

Université de Suceava

Abstract: The analysis of the social and individual speakers provides a series of perspectives which mirror the fact that language and society must be comprehended in a complementarily relationship, taking into account the exact stable correlations that sustain them. The structure of the language and the structure of the society present independent variations; thus, we cannot speak about a well-determined isomorphism.

The linguistic phenomenon is permanently and visibly influenced / (re)modelled by some elements which pertain to a field situated somewhere between *norm* and *usage*. The modifications of the norm/norms and the continuing acceptance of the linguistic transformations define the process of enrichment and modernization of the language, along with its adaptation to the linguistic requirements on the part of the speakers' communities.

La structure interne de toute langue englobe une grande variété d'éléments et des règles qui coordonnent et imposent une modalité cohérente de fonctionnement. En tant que système unitaire apparent, la langue se diversifie en fonction d'autres critères, d'autres systèmes qui construisent progressivement un organisme déterminé du point de vue social. Ce sont des distinctions sociales, des caractéristiques professionnelles, des ressemblances ou des différences régionales, spécifiques pour tous les domaines d'activité humaine.

Dans cette division linguistique, le rôle majeur est joué par la langue littéraire, le seul système fondé sur l'unité qui dérive de

l'établissement des modalités et des possibilités d'expression linguistique dans des contextes discursifs variés. Ce procédé de sélection crée les normes de la langue littéraire, normes qui se trouvent marquées dans la littérature de spécialité, dans des ouvrages scientifiques de référence¹ dont le but fondamental et déclaré est de les fixer à l'écrit et de les exposer aux locuteurs.

Il est généralement reconnu le fait que l'évolution de la langue littéraire est déterminée par l'histoire de la communauté linguistique, par les réalités de son développement socio-économique et, implicitement, par les moments qui déterminent son apparition et son usage. «Les réalités sociales sont des réalités pensées et parlées. Et ces réalités sociales pensées et parlées ne sont pas de pures traductions de réalités plus tangibles telles que les réalités matérielles. Elles participent autant que les réalités matérielles, aujourd'hui toujours d'avantage, à la dynamique sociale. Les idées, les systèmes de valeurs, les visions du monde, les représentations sociales, la pensée sociale ordinaire, et leur mise en circulation par les interactions quotidiennes, par la conversation et la communication ordinaires, prennent une place prépondérante dans la construction, la déconstruction et la reconstruction incessantes du social»².

Tous ces facteurs internes créent un modelage progressif des segments de la langue, un modelage qui peut se dérouler et se développer en plusieurs étapes dont la rythmicité déplace, à l'intérieur de la langue, les limites entre les segments qu'on considère – habituellement – stables. Pourtant, il est tout à fait essentiel de souligner l'importance de l'acte de reconnaître l'intervention des facteurs extérieurs, même le contact avec une autre langue, l'accès individuel ou collectif à des outils linguistiques qui désignent de nouveaux objets/concepts. Ces éléments incitent

¹ On peut y inclure les grammaires normatives, les dictionnaires, les travaux d'orthographe, d'orthoépie et de ponctuation, de même que d'autres études et ouvrages qui visent à soigner une langue.

² Uli Windisch, 1990, **Le Prêt-à-penser. Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes**, Editions L'Age d'Homme, Laussane, p. 25.

sans doute à l'apparition d'autres mécanismes dans le fonctionnement de la langue.

La reconnaissance de l'existence de la *norme* / des *normes* de la langue littéraire a été conditionnée, tout au long du processus historique, par l'évolution de la langue, en étroite liaison avec le processus de développement de la société. Par conséquent, on observe que les normes ne doivent pas être conçues en tant que réalisations linguistiques statiques, mais considérées dans la perspective de la dynamique de l'histoire de la langue.

La polysémie du concept de *norme* est classiquement reconnue, elle constitue le noyau de nombreux débats sur la problématique des langues (a côté du concept de *norme*, la *règle* vise des phénomènes linguistiques internes, désignant les trois plans fondamentaux – *phonétique*, *morphologique* et *syntaxique* – qui organisent le fonctionnement discursif) et sur les relations qu'ils maintiennent avec la société et avec ses réalités.

Habituellement perçue comme modèle élaboré en fonction de l'observation de l'usage social, *la norme* constitue un ensemble de règles³, de prescriptions, voire d'interdictions qui doivent être respectées, dans le processus de communication, par tous les membres de la communauté linguistique.

Traditionnellement, en sémiotique, la nécessité de donner une définition sociale de la *norme* répond *a priori* à un besoin intrinsèque du locuteur qui envisage une certaine perspective sur tous les systèmes et sur tous les codes utilisés dans l'énonciation. En tant que point de repère dans un univers cognitif qui change continuellement, la *norme* est le noyau dur autour duquel apparaissent occasionnellement des variations plus ou moins indépendantes des énoncés qui ponctuent un moment temporaire dans l'histoire de la langue d'une communauté linguistique. «Au lieu d'être une chose dite une fois pour toutes – et perdue dans le passé comme la décision d'une bataille, une catastrophe géologique ou la mort d'un roi – l'énoncé, en même temps qu'il surgit dans sa

³ Cet ensemble de règles est vulgarisé par les grammaires normatives parues comme conséquence des différences entre l'aspect normatif et l'aspect descriptif au niveau de l'utilisation de la langue.

matérialité, apparaît avec un statut, entre dans des réseaux, se place dans les champs d'utilisation, s'offre à des transferts et à des modifications possibles, s'intègre à des opérations et à des stratégies où son identité se maintient ou s'efface» ⁴.

Dans ce sens, la norme représente une partie constituante dans une série de conséquences qui résultent d'un contrat tacite entre les locuteurs, d'un contrat vécu par les membres d'un groupe qui interagissent quotidiennement tout en tenant compte des contraintes sociales imposées dans la pratique sociale réelle.

L'existence de ces contraintes sociales et des règles imposées par la communauté sociolinguistique détermine la reconnaissance des fluctuations dans l'évolution de l'apparition et de la stabilisation des catégories de normes. Il s'agit plutôt d'un flux et d'un reflux des situations langagières soumis toujours à une attitude personnelle du locuteur, à une interprétation individuelle qui fonctionne en tant que filtre conscient pour délimiter les espaces entre lesquels la langue peut évoluer en diachronie. Un perpétuel dynamisme linguistique qui est placé sous le signe des analyses qui visent la présentation des tensions et des libertés des locuteurs, actes (in)volontaires qui encouragent à s'interroger sur les origines et sur les points de départ des conventions langagières dans la société.

Sans doute, la société et la mentalité d'une communauté se trouvent dans un permanent (re)modelage par le biais de la langue et des langages, vu le besoin intrinsèque de l'homme de dépasser les frontières sociolinguistiques qui déterminent son existence. Par conséquent, on peut parler d'une activité humaine consciente afin d'organiser et de structurer le matériel linguistique conformément à la Norme, à l'écrit et à l'oral, car tout locuteur s'intéresse à construire une identité propre qui lui confère la conscience de l'appartenance à une communauté linguistique. En plus, «l'évolution constante de la langue, d'une part, et les nouvelles approches de l'étude linguistique, d'autre part, ont imposé le remplacement du singulier *norme* à fonction régulatrice, par le pluriel

⁴ Michel Foucault, 1969, **L'archéologie du savoir**, Gallimard, Paris, p.138.

normes, plus approprié à la réalité de la langue dans son fonctionnement discursif, aux besoins d'exprimer une diversité de formes pour un même contenu»⁵.

De ce point de vue, il est bien évident que tout locuteur se trouve dans la situation de faire un choix entre l'acte d'accepter ou de rejeter les phénomènes de tension qui surgissent entre les usagers d'une langue et de sélecter un type de norme qu'il considère nécessaire et convenable dans la construction de ses énoncés, convenable, en fait, à son évolution linguistique et sociale. Foucault souligne que: «Ainsi l'énoncé circule, sert, se dérobe, permet ou empêche de réaliser un désir, est docile ou rebelle à des intérêts, entre dans l'ordre des contestations ou des luttes, devient thème d'appropriation ou de rivalité» ⁶.

Cette indépendance – apparente, en quelque sorte – offre quand même la possibilité de ne pas admettre les distinctions valables pour tous les comportements humains et de ne pas savoir comment opérer avec les outils langagiers prescrits par la communauté linguistique.

Dans la communication sociale, Jean-Marie Klinkenberg étudie la construction des consensus sociaux, fondés sur des représentations et des appréciations individuelles des réalités traditionnelles et distingue entre deux types de normes⁷ qui gouvernent les sociétés: des *normes objectives* et des *normes évaluatives*.

La séparation nette entre ces deux catégories de normes s'appuie sur une fine observation des différences de perception qui existent dans les attitudes des locuteurs par rapport aux réalités immédiates soumises à une évaluation constante.

Pour Klinkenberg⁸, «la norme objective est la mesure des pratiques réelles» et la «norme évaluative est produite par une

⁸ Jean-Marie Klinkenberg, 1996, *Idem*.

-

⁵ Sanda-Maria Ardeleanu, 2006, «La norme communicationnelle du français courant», in **Imaginaire linguistique francophone**, Casa Editoriala Demiurg, Iasi, p. 61.

⁶ Michel Foucault, *idem*.

Jean-Marie Klinkenberg, 1996, Précis de sémiotique générale, Seuil, Paris, p. 282.

attitude sociale: celle qui consiste à étalonner les variétés sur une échelle de légitimité».

Illustrant les deux perspectives sur la problématique de la *norme*, il illustre ses propos par le biais des exemples communs, facilement reconnaissables:

- pour la *norme objective*: «x meurtres sont commis par jour sur le territoire européen, il y a n %d'homosexuels dans la population masculine française»;
- pour la *norme évaluative* «les lois de nos sociétés n'autorisent le meurtre que dans certains cas (états de guerre, exécution de la peine capitale); l'homosexualité est mal vue».

Les exemples choisis par Klinkenberg marquent un point de démarcation entre deux situations⁹ concrètement déterminées, entre deux perspectives qui représentent, en fait, la possibilité du locuteur d'opérer un choix authentique qui le place au sein d'un certain groupe social.

Dans la société contemporaine, les actes discursifs sont fondamentalement surdéterminés par des contraintes situationnelles ayant des formes et des identités spécifiques. Par exemple, la production médiatique écrite, en tant que principale dimension de l'espace public moderne, est visiblement influencée par l'évolution de la société et de ses réalités langagières.

En fait, il est bien évident que la communication médiatique, en général, et le discours publicitaire, en particulier, doivent être en harmonie avec le public cible, créer une sorte de complicité avec le consommateur d'information, ayant comme point de départ les critères d'actualité, de proximité spatiale et émotionnelle, voire imaginaire. Parfois, certains slogans publicitaires réussissent à imposer des syntagmes et des mots qui sont adaptables à plusieurs contextes communicationnels selon les besoins langagiers des locuteurs. Implicitement, on peut reprendre l'idée conformément à laquelle c'est justement l'usage qui consacre la norme, soit qu'il s'agit d'une communication inter-

⁹ La séparation entre les deux situations peut également servir d'échelle sociale ou de hiérarchisation sociale pour un locuteur.

personnelle à caractère familier ou tout simplement d'une communication médiatique.

L'enjeu fondamental de la démarche de construire des normes linguistiques pour une nation ou pour une certaine communauté réside même dans la volonté d'essayer de transgresser les barrières linguistiques et culturelles existantes afin de soutenir la valeur inventive, dynamique et expressive de la langue. Sans aucun doute, la communauté linguistique continue à jouer un rôle très important dans le développement de la langue, car elle exerce sur la parole un double contrôle par la manière dont elle limite la créativité individuelle du locuteur et par la tolérance avec laquelle elle accepte ou rejette les innovations linguistiques selon certaines normes, généralement liées à des raisons concernant le prestige socioculturel, la clarté de l'expression etc.

Bibliographie

Ardeleanu, Sanda-Maria, 2006, **Imaginaire linguistique francophone**, Casa Editoriala Demiurg, Iasi.

Ardeleanu, Sanda-Maria, Coroi, Ioana-Crina *et alii*, 2007, **Le discours en action** – **étude théorique et pratique sur la discursivité**, CEP USM, Chisinau.

Chomsky, N., 1996, Cunoasterea limbii, Editura Stiintifica, Bucuresti.

Coroi, Ioana-Crina, 2006, Norme et créativité – concepts opératoires de l'investigation linguistique in Analele Universitatii "Stefan cel Mare", seria Filologie, A. Lingvistica, Editura Universitatii Suceava.

Coseriu, E., 1988, **Spachkompetenz. Grundzüge der Theorie des Sprechens**, Tübingen.

Coseriu, E., 1995, Introducere în lingvistica, Editura Echinox, Cluj-Napoca.

Foucault, Michel, 1969, L'archéologie du savoir, Gallimard, Paris.

Klinkenberg, J.-M., 1996, Précis de sémiotique générale, Seuil, Paris.

Moirand, Sophie, 2007, Les discours de la presse quotidienne, PUF, Paris.

Morris, Ch., 2003, **Fundamentele teoriei semnelor**, Editura Fundatiei pentru Studii Europene, Cluj-Napoca.

Roventa-Frumusani, Daniela, 1996, **Semiotica, societate, cultura**, Institutul European, Iasi.

Saussure, F. de, 1974, Cours de linguistique générale, Payot, Paris.

Windisch, Uli, 1990, **Le Prêt-à-penser. Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes**, Editions L'Age d'Homme, Laussane.